



**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE SEIGNEURIE DES-MILLE-ÎLES
ÉCOLE SAINTE-SCHOLASTIQUE**

**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Séance extraordinaire du conseil d'établissement de l'école Sainte-Scholastique
Tenue le 9 avril à 18 h 45

x	Mme Jacinthe Couvrette, membre parent
x	M. Mickaël Biron, membre parent
x	M. Maxime Béland, membre parent
x	Mme Valérie Haddad
x	Mme Anabela Menezes, direction
x	Mme Amélie Huot, représentante du personnel enseignant
x	Mme Dominique Gaudreau, représentante du personnel enseignant
x	Mme Annie Maltais, représentante du personnel de soutien
x	Mme Jinny Dupras, représentante du personnel de soutien
	1. Ouverture de l'assemblée
	L'assemblée est ouverte à 18 h 47, il y a quorum.
	2. Parole au public
	Point retiré.
CE-24-25/25	3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 9 avril 2025
	Il est proposé par Mme Jacinthe Couvrette d'adopter l'ordre du jour, en retirant les points 2 et 5. Adopté à l'unanimité
CE-24-25/26	4. Approbation et Approbation et suivi du procès-verbal de la séance tenue le 26 mars 2025 (art.69)
	Il est proposé par M. Mickaël Biron d'adopter le procès-verbal, avec les corrections mentionnées. Adopté à l'unanimité
	5. Informations
	Point retiré.
	6. Résultats sondage aux parents 3e cycle
	Mme Menezes présente aux membres du Conseil d'établissement un tableau récapitulatif des résultats du sondage complété par les parents des élèves actuellement en 5^e année. Ce sondage visait à recueillir leurs préférences et leurs commentaires concernant les projets qui pourraient être offerts aux élèves pour l'année scolaire 2025-2026.

		- Une discussion a ensuite lieu concernant la rencontre d'information qui s'est tenue précédemment pour présenter ces différents projets aux parents. Les membres échantent sur les réactions et les questions soulevées lors de cette rencontre, en lien avec les résultats du sondage.
CE-24-25/27	7.	Approuver la grille-matières (LIP, article 86)
		• Mme Menezes présente et explique la grille-matières proposée. Un vote est fait. Accepté à l'unanimité. Il est proposé par Monsieur Biron d'accepter la grille-matières, tel que présentée. Adopté à l'unanimité.
CE-24-25/28	8.	Approuver la programmation des activités éducatives
		• Mme Menezes présente les activités qui pourraient être offertes aux élèves lors du camp « Les Débrouillards », prévu vers la fin de l'année scolaire et les coûts estimés : Transport par autobus : 3908 \$ Activités par élève : 31,50 \$ Coût total estimé par élève : 57,58 \$ • Discussion concernant la possibilité de demander une contribution de 25 \$ par parent pour aider à couvrir ces dépenses. Mme Menezes souligne qu'il existe des pistes de financement complémentaires que nous pourrions explorer. Il est proposé Mme Valérie Haddad d'accepter de demander un montant de 25 \$ aux parents. Adopté à l'unanimité.
	9.	Questions diverses
		Aucune question
	10.	Levée de l'assemblée
		M. Biron lève l'assemblée, il est 19 h 30.

Signature du substitut au président : _____
M. Mickaël Biron, président

Signature de la direction : _____
Mme Anabela Menezes